

ZNIEFF de type II n° 1126-0000

Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Pyrénées-Orientales et Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11322	ROQUEFORT-DES-CORBIERES	3381 ha	11 %
11143	FEUILLA	2426 ha	8 %
11144	FITOU	2272 ha	8 %
11436	VILLESEQUE-DES-CORBIERES	1600 ha	5 %
11125	EMBRES-ET-CASTELMAURE	1490 ha	5 %
11157	FRAISSE-DES-CORBIERES	1653 ha	5 %
11295	PORTEL-DES-CORBIERES	1311 ha	4 %
11398	TREILLES	1184 ha	4 %
11086	CAVES	608 ha	2 %
11188	LA PALME	556 ha	2 %
11345	SAINT-JEAN-DE-BARROU	147 ha	0 %

Département des Pyrénées Orientales

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
66127	OPOUL-PERILLOS	4859 ha	16 %
66190	SALSES-LE-CHATEAU	3130 ha	10 %
66205	TAUTAVEL	1937 ha	6 %
66231	VINGRAU	1812 ha	6 %
66069	ESPIRA-DE-L'AGLY	789 ha	3 %
66041	CASES-DE-PENE	712 ha	2 %
66071	ESTAGEL	386 ha	1 %

La zone est située à cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Elle s'étire du nord au sud entre le massif de Fontfroide et la plaine du Roussillon, et d'est en ouest entre la plaine littorale et un axe matérialisé par les vallées du Barrou et du Verdoble.

C'est le territoire le plus chaud et le plus méditerranéen des Corbières. Il se présente comme une succession de reliefs orientés nord-sud, et se compose d'une imbrication de crêtes et de collines calcaires dont l'altitude va croissante vers le sud, avec successivement avec le Plan du Pal (300 mètres), l'Estrons de la Vieille (415 mètres), le Pic du Pied du Poul (596 mètres) et le Montoulié de Périllou (707 mètres). Ces reliefs sont entaillés par de nombreux vallons et de ravins soulignés d'escarpements rocheux. Dans cet environnement méditerranéen particulièrement sec, les cours d'eau, le plus souvent des oueds, sont rares. Ils se partagent en trois bassins versants, celui de la Berre au nord et au nord-ouest, celui de l'Agly au sud, et celui déservant les étangs littoraux de La Palme et de Salses-le-Château à l'est.

La végétation est majoritairement constituée de garrigues à Chêne vert (*Quercus ilex*) et à Chêne kermès (*Quercus coccifera*). Elle est mêlée et entrecoupées de pelouses à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), de bois de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), de pentes rocailleuses et d'escarpements rocheux. Les zones cultivées, oliveraies et surtout vignes, occupent les rares secteurs aux sols les plus terreux. Elles sont généralement situées en fonds de vallons et à proximité des principaux villages.

Hormis la viticulture, plus étendue dans la plaine littorale limitrophe, les activités humaines se concentrent autour de



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

deux activités industrielles, d'une part des carrières, notamment au sud au niveau de Vingrau et de Salses-le-Château, d'autre part des éoliennes vers Villesèque-des-Corbières. Sur le plan touristique et des loisirs, la zone offre un attrait marginal comparé à la côte. Elle accueille néanmoins le site prestigieux de la grotte de Tautavel située à proximité du territoire, ainsi que le château d'Opoul et quelques sentiers de randonnées.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La plaine du Roussillon

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le Crest	1021.0 ha	3 %

Le littoral et ses étangs

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La côte sableuse et lagunaire du Roussillon	61.0 ha	0 %

Le Littoral, ses étangs et îlots

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine littorale et le piémont des Corbières	5045.0 ha	17 %

Les contreforts de la montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine d'Estagel	92.0 ha	0 %
La vallée viticole du Verdoble	1563.0 ha	5 %
Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes	245.0 ha	1 %
Les garrigues d'Opoul-Périllos	10467.0 ha	35 %
Le synclinal du Fenouillèdes	161.0 ha	1 %

Les Corbières

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine viticole de Durban-Corbières	1985.0 ha	7 %
Le rebord oriental des Corbières	9623.0 ha	32 %
Les Hautes Corbières méditerranéennes	0.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	15.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	117.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	25.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	10.0 ha	0 %
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	3.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	315.0 ha	1 %



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
221	Vignobles	2862.0 ha	9 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	40.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	119.0 ha	0 %
312	Forêts de conifères	2395.0 ha	8 %
321	Pelouses et pâturages naturels	9132.0 ha	30 %
323	Maquis et garrigues	10200.0 ha	34 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	4503.0 ha	15 %
333	Végétation clairsemée	527.0 ha	2 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Rivière du Barrou et ruisseau de la Grave	1126-1145	12 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Massif du Montoulié de Périllou	1126-1151	3270 ha	11 %
ZNIEFF de type I	Plateau oriental de Villesèque-des-Corbières	1126-1152	3271 ha	11 %
ZNIEFF de type I	Plateau de Castel	1126-1153	513 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Massif du pic du Pied du Poul	1126-1155	2515 ha	8 %
ZNIEFF de type I	Garrigues des Basses Corbières Orientales	1126-1159	648 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Garrigues de Fitou et de Salses-le-Château	1126-1161	5457 ha	18 %
ZNIEFF de type I	Serre de Tautavel	1126-5094	1388 ha	5 %
ZNIEFF de type I	Falaises de Tautavel et de Vingrau	1126-5095	1179 ha	4 %
ZNIEFF de type I	Font de Génégals et mares de la Galère	1126-5097	4 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Plaine viticole et mare d'Opoul	1126-5103	238 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Garrigues du Planal del Sorbier	1126-5104	1402 ha	5 %
ZICO	Hautes Corbières	LR06	3479 ha	11 %
ZICO	Basses Corbières	LR07	23845 ha	79 %



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
APB	BIOTOPE DE SAUVE PLANE	APB11002	261 ha	1 %
APB	BIOTOPE DU SERRAT DE LA NARÈDE	APB66004	260 ha	1 %
ZPS	Basses-Corbières	FR9110111	13075 ha	43 %
PNR	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	PNR34002	12179 ha	40 %
SAGE	SAGE Agly	sage_06	10494 ha	35 %
SAGE	SAGE Salses-Leucate	sage_18	8393 ha	28 %
SAGE	SAGE Basse Vallée de l'Aude	sage_20	9591 ha	32 %
SCOT	La Narbonnaise	scot_08	11976 ha	40 %
SCOT	Plaine du Roussillon	scot_09	4111 ha	14 %
SITE CLASSE	Fort de Salses et ses abords	SI00000515	168 ha	1 %

Ce territoire forme une entité biogéographique assez bien définie et simple à circonscrire. Sa délimitation s'appuie majoritairement sur des éléments topographiques, écologiques et paysagers, secondairement sur des éléments humains :

- au sud-ouest, au sud-est, à l'est et au nord, le passage en bas de versant de la garrigue aux étendues agricoles des vallées du Verdoube et de l'Agly, de la plaine de Roussillon, de la plaine littorale et de la vallée de la Berre ;
 - à l'est, le tracé de l'autoroute A9 ;
 - à l'ouest, une série de thalwegs constitués par les cours de la Berre et du Barrou, ainsi que la combe de Lauret.
- Ainsi délimitée, la ZNIEFF englobe toute la succession de reliefs situés sur la frange orientale des Corbières. Elle couvre près de 32150 ha. Elle s'étire sur près de 35 kilomètres selon son plus grand axe nord-sud, et 14 kilomètres dans sa plus grande largeur.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Anacyclus valentinus</i> L.	Anacycle de Valence	à critères
<i>Anagyris foetida</i> L.	Anagyre fétide	stricte
<i>Anthyllis cytisoides</i> L.	Anthyllis faux-cytise	stricte
<i>Aquilegia viscosa</i> Gouan subsp. <i>hirsutissima</i> (Timb.-Lagr.) Breistr.	Ancolie très hirsute	stricte
<i>Aristolochia paucinervis</i> Pomel	Aristolochie à nervures peu nombreuses	stricte



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs	à critères
<i>Astragalus glaucus</i> L.	Astragale glaucus	stricte
<i>Atractylis humilis</i> L.	Atractyle humble	stricte
<i>Brassica montana</i> Pourr.	Chou des montagnes	stricte
<i>Bromus pannonicus</i> Kumm. & Sendtn.	Brome de Pannonie	remarquable
<i>Bunium pachypodium</i> P.W.Ball	Bunium à pied épais	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Bupleurum semicompositum</i> L.	Buplèvre glauque	stricte
<i>Carex brevicollis</i> DC.	Laïche à bec court	stricte
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Ceratonia siliqua</i> L.	Caroubier	remarquable
<i>Cheirolophus intybaceus</i> (Lam.) Dostál	Centaurée fausse-chicorée	stricte
<i>Cirsium echinatum</i> (Desf.) DC.	Cirse épineux	stricte
<i>Convolvulus lanuginosus</i> Desr.	Liseron duveté	stricte
<i>Erodium crispum</i> Lapeyr.	Erodium crépu	stricte
<i>Erodium foetidum</i> (L.) L'Her.	Erodium fétide	stricte
<i>Euphorbia flavicoma</i> DC. subsp. <i>mariolensis</i> (Rouy) O. Bolos & Vigo	Euphorbe à têtes jaune d'or	stricte
<i>Evax pygmaea</i> (L.) Brot.	Evax pygmée	remarquable
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Galium setaceum</i> Lam.	Gaillet sétacé	stricte
<i>Galium timeroi</i> Jord.	Gaillet de Timéroiy	remarquable
<i>Galium tricornerutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Genista pulchella</i> Vis.	Genêt élégant	stricte
<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph	Pavot cornu	à critères
<i>Halimium umbellatum</i> (L.) Spach subsp. <i>viscosum</i> (Willk.) O.Bolos & Vigo	Hélianthème visqueux	stricte
<i>Helianthemum pilosum</i> (L.) Desf.	Hélianthème violacé	stricte
<i>Hieracium alatum</i> Lapeyr.	Epervière ailée	remarquable
<i>Hieracium candidum</i> Scheele	Epervière blanche	remarquable
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd.	Hippocrévide ciliée	remarquable
<i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix	Millepertuis à feuilles d'hysope	stricte
<i>Juncus striatus</i> Schousb. ex E.Mey.	Jonc strié	remarquable



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Lamium garganicum</i> L. subsp. <i>longiflorum</i> (Ten.) Kerguélen	Lamier à grandes fleurs	stricte
<i>Lathyrus filiformis</i> (Lam.) J.Gay	Gesse filiforme	stricte
<i>Lathyrus saxatilis</i> (Vent.) Vis.	Gesse des rochers	remarquable
<i>Lavatera maritima</i> Gouan	Lavatère maritime	stricte
<i>Lens lamottei</i> Czefr.	Lentille de Lamotte	stricte
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf.	Scabieuse étoilée	stricte
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Medicago secundiflora</i> Durieu	Luzerne à fleurs unilatérales	stricte
<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC.	Luzerne sous-ligneuse	remarquable
<i>Melilotus elegans</i> Salzm. ex Ser.	Mélicot élégant	stricte
<i>Noccaea caerulescens</i> (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey. subsp. <i>occitanica</i> (Jord.) Kerguélen	Tabouret occitan	remarquable
<i>Onobrychis saxatilis</i> (L.) Lam.	Sainfoin des rochers	stricte
<i>Ononis pubescens</i> L.	Bugrane pubescent	stricte
<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch	Ophrys de Catalogne	stricte
<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd.	Ophrys tenthède	stricte
<i>Orobanche santolinae</i> Loscos & Pardo	Orobanche de la santoline	stricte
<i>Parietaria lusitanica</i> L.	Pariétaire du Portugal	remarquable
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Boucage tragium	stricte
<i>Plantago subulata</i> L.	Plantain caréné	stricte
<i>Polygala rupestris</i> Pourr.	Polygale des rochers	stricte
<i>Romulea ramiflora</i> Ten.	Romulée ramifiée	remarquable
<i>Saxifraga fragilis</i> Schrank	Saxifrage des Corbières	stricte
<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf.	Scolyme à grandes fleurs	à critères
<i>Scolymus maculatus</i> L.	Scolyme maculé	à critères
<i>Scorzonera crispatula</i> (Boiss.) Boiss.	Scorsonère à feuilles crispées	stricte
<i>Sideritis hyssopifolia</i> L. subsp. <i>eynensis</i> (Sennen) Malag.	Crapaudine des Pyrénées	stricte
<i>Sisymbrium runcinatum</i> Lag. ex DC.	Sisymbre ronciné	à critères
<i>Taraxacum serotinum</i> (Waldst. & Kit.) Poir.	Pissenlit tardif	stricte
<i>Theligonum cynocrambe</i> L.	Cynocrambe	stricte
<i>Trifolium hirtum</i> All.	Trèfle hérissé	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Valantia hispida</i> L.	Vaillantie hérissée	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	-	stricte
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Rana perezi/ kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	à critères
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	à critères

Crustacés Branchiopodes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Branchipus schaefferi</i>	-	remarquable
<i>Triops cancriformis</i>	-	stricte

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	remarquable

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Cochlostoma martorelli</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat	remarquable
<i>Coenagrion caerulescens</i>	Agrion bleuâtre	stricte
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	stricte
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Galerida theklae</i>	Cochevis de Thékla	à critères
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	à critères
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Mauremys leprosa</i>	Emyde lépreuse	stricte
<i>Psammotromus algirus</i>	Psammotrome algire	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Cet ensemble de collines et de reliefs escarpés est une zone naturelle constituée de vastes étendues de garrigues où les emprises humaines sont rares et cantonnées à sa périphérie. Sa situation géographique proche du littoral lui confère le caractère le plus thermophile et le plus méditerranéen du massif des Corbières. Du fait de cette particularité, c'est un réservoir d'une grande richesse pour la flore et la faune méditerranéenne avec de nombreuses espèces patrimoniales. La quasi-totalité des oiseaux rupestres des garrigues s'y retrouve. Certaines espèces, plus abondante en Espagne, atteignent ici la limite nord de leur aire de répartition ou possèdent leurs plus belles populations nationales. Sur le plan paysager, c'est une zone offrant un contraste saisissant avec la plaine viticole et urbanisée. L'intérêt biologique élevé de ce territoire se retrouve dans le nombre important de ZNIEFF de type I qu'il renferme : 12 au total.

La garrigue marque de son empreinte le paysage. Elle couvre 90 % du territoire et se compose d'une alternance de pelouses à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), de garrigues basses à Chêne kermès (*Quercus coccifera*) et de taillis bas à Chêne vert (*Quercus ilex*). Elle comprend également de vieilles oliveraies, souvent reconquises par la garrigue et des bois de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). A sein de cette mosaïque les pelouses sèches ou rocailleuses sont particulièrement intéressantes pour la flore avec de nombreuses plantes patrimoniales parmi lesquelles sont à signaler :

- l'Astragale glaux (*Astragalus glaux*), rare et actuellement connu d'une dizaine de communes, toutes situées en Languedoc-Roussillon ;
- l'Atractyle humble (*Atractylis humilis*), espèce liée aux pelouses sur marne, connues en France seulement de l'Aude et de l'Hérault ;
- l'Euphorbe à têtes jaune d'or (*Euphorbia flavicoma* subsp. *mariolensis*), endémique ibéro-occitane présente en France uniquement en Languedoc-Roussillon d'où elle n'est connue que d'une dizaine de communes (essentiellement dans les Corbières orientales) ;
- la Lentille de Lamotte (*Lens lamottei*), petite plante rare des pelouses à annuelles ;
- l'Ophrys de Catalogne (*Ophrys catalaunica*), orchidée endémique de Catalogne et des Corbières ;
- l'Ophrys tenthède (*Ophrys tenthredinifera*), orchidée méditerranéenne recensée en Languedoc-Roussillon dans moins de dix localités des garrigues de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ;
- l'Erodium fétide (*Erodium foetidum*), espèce endémique française dont les seules stations se trouvent dans la région ;
- le Cynocrambe (*Theligonum cynocrambe*), plante méditerranéenne présente dans les garrigues littorales de la plaine languedocienne où elle se trouve en limite septentrionale de son aire de répartition ;
- la Scorsonère à feuilles crispées (*Scorzonera crispatula*), plante ibéro-occitane dont les Corbières et le Roussillon possèdent les seules stations en France ;
- le Polygale des rochers (*Polygala rupestris*), espèce de l'ouest méditerranéen présente en Languedoc-Roussillon uniquement dans la partie orientale des Corbières ;
- le Pissenlit tariff (*Taraxacum serotinum*), dispersé dans moins de dix localités du Languedoc-Roussillon ;
- le Genêt élégant (*Genista pulchella*), petit ligneux épineux à port prostré inféodé aux pelouses écorchées des crêtes généralement ventées ;
- l'Orobranche de la santoline (*Orobranche santolinae*), ibéro-occitane actuellement recensée en France uniquement dans deux localités des Corbières ;
- la Vaillantie hérissée (*Valantia hispida*), espèce sud-méditerranéenne et iranienne, localisée en France dans un secteur compris entre Tautavel, Vingrau et Cases-de-Pène.

En dehors des pelouses sèches et des rocailles, la flore patrimoniale comprend encore :

- le Cirse épineux (*Cirsium echinatum*), plante des pelouses, des bords de chemins et des milieux rudéralisés de l'ouest méditerranéen, recensée en France que dans une dizaine de localités des Corbières orientales et de la plaine littorale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ;
- la Gesse filiforme (*Lathyrus filiformis*), espèce à aire de répartition morcelée des montagnes méridionales,



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

recherchant les lisières et les formations plus denses de la zone ;

- l'Anthyllis faux-cytise (*Anthyllis cytisoides*), arbrisseau méditerranéen des garrigues denses, des fourrés et des lisières, présent en France uniquement au niveau des falaises de Cassis dans les Bouches-du-Rhône et dans le sud des Corbières ;

- la Laïche à bec court (*Carex brevicollis*), espèce très rare, à aire morcelée, connue de seulement 4 localités dans la région, et liée aux bois clairs et aux lisières des reliefs méditerranéens ;

- l'Hélianthème visqueux (*Halimium umbellatum* subsp. *viscosum*), sous-espèce ibérique et maghrébine caractérise des affleurements siliceux et des maquis ouverts, atteignant la limite nord de son aire dans le massif de Fontfroide près de Narbonne ;

- le Lamier à grandes fleurs (*Lamium garganicum* subsp. *longiflorum*), plante alpine des pentes rocailleuses ombragées dont la population des Pyrénées-Orientales et des Corbières constitue un isolat ;

- la Centaurée fausse-chicorée (*Cheirolophus intybaceus*), espèce liées aux pentes rocailleuses et aux éboulis bien exposés, présente dans une quinzaine de communes des Corbières, des Pyrénées et de la plaine ;

- l'Adonis annuel (*Adonis annua*), Aspérule des champs (*Asperula arvensis*), Anacycle de valence (*Anacyclus valentinus*), Pavot cornu (*Glaucium corniculatum*), Scolyme à grandes fleurs (*Scolymus grandiflorus*), Sisymbre ronciné (*Sisymbrium runcinatum*), Bunium à pied épais (*Bunium pachypodium*)..., plantes des milieux rudéraux ou cultivées.

Cette végétation de garrigue est par ailleurs propice à plusieurs espèces d'oiseaux qui mettent à profit l'alternance des milieux ouverts comme les pelouses et les rocailles pour s'alimenter, et les zones buissonneuses dispersées pour leur nidification :

- le Cochevis de Thekla (*Galerida theklae*), granivore et insectivore de la famille des alouettes, présent en France uniquement dans la partie sud, entre les Corbières dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales ;

- l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), espèce migratrice en régression lente mais continue depuis le siècle dernier, qui occupe les zones d'aspect steppique, principalement dans la région méditerranéenne mais aussi sur certains causses ;

- le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), migrateur méditerranéen vivant plutôt dans les zones de collines ;

- la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), dont plus de la moitié de la population française est concentrée en Corse et en Languedoc-Roussillon ;

- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), passereau en déclin en France pour lequel la région compte plus de 25% de sa population nationale ;

- la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*), espèce migratrice en lente régression se reproduisant dans le Midi méditerranéen.

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), fréquente également ce type de milieu. C'est un reptile que l'on trouve surtout dans le Sud de la France et la péninsule ibérique

Dans les nombreux rochers qui soulignent les reliefs, les espèces faunistiques et floristiques emblématiques sont nombreuses. Les rapaces rupestres des garrigues sont tous présents sur ce territoire :

- l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*), espèce en constante régression depuis 30 ans, avec seulement 30 couples recensés actuellement en France, typique des paysages méditerranéens où alternent garrigues, cultures, bosquets et reliefs rocheux ;

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ;

- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ;

- le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

La flore est tout aussi riche et diversifiée. Elle comprend plusieurs plantes des escarpements rocheux et des vires rocheuses :

- l'Ancolie très hirsute (*Aquilegia viscosa* subsp. *hirsutissima*), endémique très rare du sud de la France dont la région compte les seules stations françaises, moins d'une quinzaine, situées dans les Causses méridionaux, dans les Corbières orientales et sur le massif du Coronat ;

- le Chou des montagnes (*Brassica montana*), parent sauvage du chou cultivé, connu dans une quinzaine de communes des Corbières et des Albères ;

- Lavatère maritime (*Lavatera maritima*) ;

- la Laitue délicate (*Lactuca tenerrima*), présente dans une vingtaine de communes de la zone pyrénéenne et des Corbières ;

- le Saxifrage des Corbières (*Saxifraga fragilis*), plante à aire de répartition morcelée, observée en France uniquement dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales ;

- le Gailllet sétacé (*Gallium setaceum*), espèce méditerranéenne présente dans moins de dix communes de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ;

- le Boucage tragium (*Pimpinella tragium*), strictement méditerranéen et présent en Languedoc-Roussillon dans une dizaine de communes réparties sur les contreforts du Larzac (Hérault), dans les Corbières et le Conflent (Pyrénées-



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Orientales).

Les milieux rocheux disposent également de cavités favorables aux chauves-souris. Quelques espèces sont répertoriées comme le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Petit Murin (*Myotis blythii*) et le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*).

Dans un environnement très sec de garrigues et de rochers, les cours d'eau rencontrés dans la ZNIEFF constituent de véritables refuges pour la faune des milieux humides. Le long des rivières permanentes sont notés :

- le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), poisson du pourtour méditerranéen qui préfère les eaux bien oxygénées et fraîches mais qui supporte également bien la période estivale ;
- la Grenouille de Perez (*Rana perezi*), amphibien des habitats aquatiques permanents, présent en France sur la façade sud atlantique et le pourtour méditerranéen, ainsi qu'en Espagne, et menacé par l'extension de la Grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) originaire de l'Europe de l'Est ;
- l'Agrion bleuâtre (*Coenagrion caerulescens*), libellule méditerranéenne très rare en France, qui fréquente les eaux courantes peu profondes, ensoleillées et de bonne qualité ;
- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule associée aux eaux plutôt courantes situées dans des zones découvertes ;
- le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatius*), libellule à répartition assez restreinte et dont le Languedoc-Roussillon possède une importante population.

Les cours d'eau temporaires et les rares mares offrent des milieux favorables au cycle de développement du Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*), amphibien atlantico-méditerranéen présent uniquement en France et dans la péninsule ibérique. Il se reproduit dans de petites zones humides généralement dénuées de végétation et bien ensoleillées. Dans ces milieux temporaires, deux crustacés branchyopodes typiques sont observés :

- Triops crancriformis, espèce relativement rare dans le Sud de la France, connue d'une dizaine de mares de la région ;
- Branchipus schaefferi.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Bien qu'elle possède un caractère naturel marqué, cette partie du massif des Corbières a manifestement été dédiée par le passé à l'élevage, en témoignent les nombreuses bergeries en ruines, les enclos et les murets qui quadrillent les zones ouvertes. Avec l'arrêt de cette activité, la dynamique naturelle conduit au retour de garrigues plus denses et plus buissonneuses. Cette évolution est certes lente compte tenu des conditions climatiques, mais elle affecte les milieux ouverts qui sont l'une des composantes les plus riches du secteur sur le plan biologique. La fermeture progressive des milieux est une menace pour les populations d'oiseaux de milieux ouverts comme le Cochevis de Thékla, l'Alouette calendrelle ou le Bruant ortolan. En cas de projet visant à restaurer des activités pastorales ou toute autre action similaire, il faudra veiller à ce que ces pratiques soient extensives et respectueuses des enjeux floristiques et faunistiques.

Des plantations monospécifiques de résineux sont présentes, en particulier dans la partie sud. Elles sont à proscrire car leur mise en œuvre se fait généralement aux dépens de milieux naturels à fort enjeu biologique. Elles entraînent une destructuration des sols et des milieux, et s'accompagnent d'une banalisation de l'espace avec des peuplements monospécifiques à base d'essence non indigènes. Ces plantations ont de plus l'inconvénient d'accentuer le phénomène de fermeture du milieu déjà constaté naturellement.

L'activité agricole avec la vigne occupe une surface réduite, mais elle s'exerce de manière intensive, avec usage de produits phytosanitaires sur les parcelles. Cette pratique a un impact diffus sur le milieu. Elle affecte la qualité des eaux, mais aussi la faune, notamment les insectes.

Des menaces d'ordre industriel sont aussi recensées. Plusieurs carrières en activité sont implantées dans les secteurs de Vingrau, Tautavel et Salses-le-Château, sans parler de nombreuses autres anciennes carrières dispersées partout ailleurs, dans des secteurs sensibles pour la faune et la flore. Installées pour plusieurs dizaines d'années, elles modifient profondément et durablement le territoire. Leur présence peut également être source de dérangement par les poussières, les vibrations et le bruit qu'elles induisent.

L'implantation d'éoliennes avec la création des infrastructures connexes (pistes d'accès, lignes électriques...) se développe sur ces territoires jusque là préservés. Ces installations génèrent un morcellement accru des milieux et sont une menace pour les oiseaux, notamment ceux à grandes envergures et les migrants.

Les activités de loisirs qui s'exercent au cœur de la garrigue peuvent entrer en conflit avec la préservation des enjeux patrimoniaux.

L'escalade est ainsi à proscrire dans les zones où nichent les rapaces rupestres, sensibles au dérangement. Une fréquentation trop importante près de leur aire est nuisible, surtout en période de reproduction. Plusieurs sites d'escalade sont recensés sur les escarpements rocheux des environs de Vingrau et Tautavel, mais ils se trouvent à distance des principaux sites de nidification des grands rapaces. Par contre, toute nouvelle création de site devra se faire de manière concertée.



Corbières orientales

Identifiant national : 910030622

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

En spéléologie, la fréquentation des cavités hébergeant des chauves-souris sont à proscrire en période de reproduction et d'hibernation. Ces espèces sont en effet particulièrement sensibles au dérangement. Les niveaux de fréquentation sont ainsi à surveiller pour éviter une remise en cause des populations présentes de chauves-souris.

La pratique des sports motorisés (4X4, quads ou motos) dans les secteurs sensibles (zones de pelouses par exemple) peut avoir des conséquences néfastes sur l'état de conservation des milieux. Le respect des règles de circulation est indispensable.

Les milieux humides, qu'ils soient temporaires ou permanents, sont fragiles. Plusieurs facteurs le plus souvent liés à l'homme peuvent modifier leur qualité physico-chimique, et altérer ainsi leur évolution et nuire aux espèces qu'ils accueillent... :

- pollutions des eaux liées aux effluents agricoles, aux eaux usées des villages, aux décharges sauvages... ;
- modification de la dynamique des rivières (seuils, captages, consolidation ou rectification des berges...) ;
- perturbation des écoulements suite à des travaux d'entretien ou d'exploitation des zones riveraines comme les coupes forestières ou le défrichage, la création de pistes... Ces opérations peuvent par exemple entraîner des érosions et des apports de limons dans les cours d'eau.

La préservation des milieux humides temporaires, des mares et de leurs abords est également essentielle pour des espèces aquatiques particulières comme les crustacés branchiopodes. Ces milieux sont exposés à des menaces comme le drainage ou le comblement, une fréquentation excessive et des dégradations liées au piétinement, aux sports motorisés ou aux dépôts sauvages de déchets.

Le projet de ligne grande vitesse entre Montpellier et Perpignan doit enfin passer ou longer ce territoire sur sa plus grande longueur. Toutes les mesures devront être prises pour réduire au mieux les incidences d'une telle infrastructure sur le milieu naturel et rétablir les connexions entre les milieux qui seront traversés.

A noter que la ZNIEFF est concernée par les classements suivants :

- site Natura 2000 des Corbières Orientales (ZPS) : ce site concerne une partie de la ZNIEFF. Il fait l'objet d'un document d'objectif dont la mise en œuvre devrait favoriser la prise de mesures favorables aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire ;
- arrêtés préfectoraux de protection de biotope de Sauve Plane et du Serrat de la Narède : ces deux zones de tailles réduites protègent des territoires pour des rapaces.

5. Sources documentaires et bibliographie

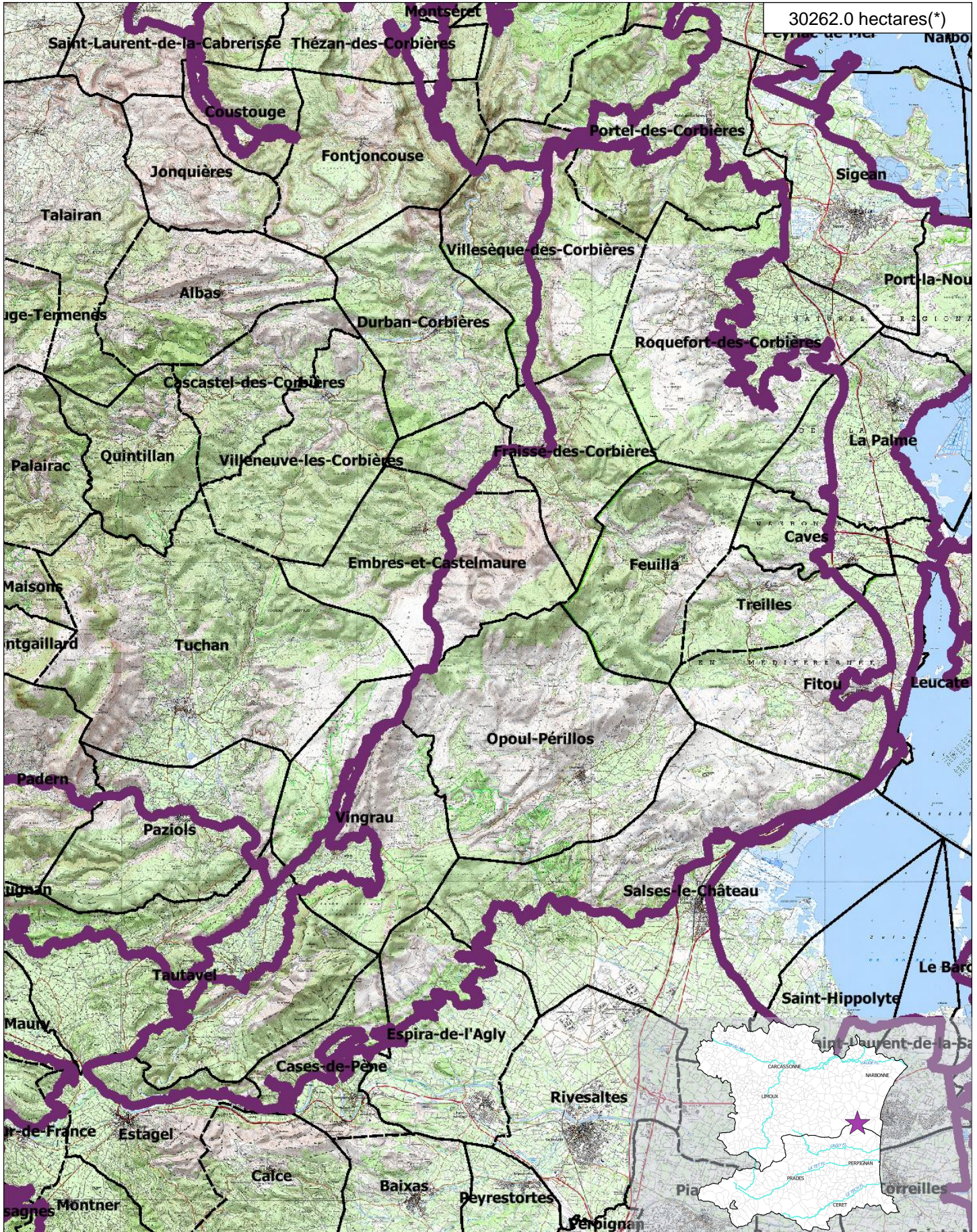
ZNIEFF de type II
n° 1126-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Corbières orientales

Département(s) :
Pyrénées-Orientales
et Aude

30262.0 hectares(*)

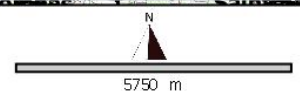


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2547OT, 2546OT, 2448OT,
2548OT, 2446E
Fond : IGN SCAN25

Légende

- ZNIEFF type II
- ZNIEFF type I
- Limites communales
- Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000. *La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



ZNIEFF
de type II
n° 1126-0000

Corbières orientales

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larriu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	